

Le Printemps de la Proximité

Bourgogne Franche-Comté – Yonne



Dossier de presse



Communiqué de presse

PRINTEMPS DE LA PROXIMITÉ / ARTISAN D'UN JOUR

Redécouvrir les atouts et les priorités des entreprises de proximité

Elles font partie du quotidien des Françaises et des Français.

Elles forment la moitié des apprentis du pays et emploient 3,5 millions de salariés, rassemblant ainsi une population active de 6,5 millions de femmes et d'hommes.

Les entreprises de proximité sont le **cœur battant de nos villes et villages**, avec à leur tête **trois millions, d'artisans, de commerçants et de professionnels libéraux**.

La Région Bourgogne Franche-Comté quant à elle, compte **plus de 114 000 entreprises de proximité** représentant 133 000 emplois salariés. Fidèle à son ADN, l'économie de proximité forme plus de 10 000 apprentis annuellement en Région.

Au niveau Départemental, plus de **14 000 entreprises de proximité** sont présentes dans le Département de l'Yonne représentant 15 400 emplois salariés.

L'économie de proximité constitue ainsi un formidable potentiel de développement de l'économie pour bâtir une croissance durable et responsable tant à l'échelle régionale que nationale.

Le **Printemps de la Proximité** a pour but de révéler le géant économique et les formidables atouts qui se cachent derrière cette multitude d'entreprises.

Cette matinée du 24 mai permettra de mettre en lumière le rôle essentiel joué par ces artisans, ces commerçants et ces professionnels libéraux dans les territoires: développement et attractivité économique, lien social, transmission des savoir-faire et formation etc...

Nicolas SORET, Vice-Président du Conseil Régional en charge des finances, du développement économique, de l'économie sociale et solidaire et de l'emploi, ira ainsi à la rencontre de deux chefs d'entreprises, **Laurent Bisson, Boulanger à Chevannes puis Julien Cordier, Ebéniste à Irancy**.

Visites au cours desquelles il pourra se mettre en situation et reproduire le geste de ces artisans !

Contacts presse

Jean-Marc THIRION : 06 16 35 02 04 - u2pbfc@u2p-france.fr

David MARTIN : 06 82 32 23 26

Qu'est-ce que l'économie de proximité ?

Si leurs activités diffèrent, les artisans, les commerçants de proximité et les professionnels libéraux ont en réalité de nombreuses caractéristiques et problématiques communes, notamment au regard de leur taille.

A la différence de la plupart des autres entreprises, le chef d'entreprise de proximité est en relation directe avec ses patients ou clients, et il met à leur disposition son savoir-faire et ses compétences personnelles, qu'elles soient techniques ou intellectuelles.

Les entreprises de proximité au cœur de l'économie et de la société

Les entreprises de proximité créent de la richesse sur l'ensemble du territoire et font rayonner le « *made in France* » aux quatre coins du monde. Elles emploient près de 4 millions de salariés.

En créant des emplois par nature non délocalisables, elles contribuent fortement au maintien du tissu économique local et à la revitalisation des centres-villes et villages.

La formation par l'apprentissage est dans l'ADN des entreprises de proximité, qui forment la moitié des apprentis du pays et contribuent ainsi à la réduction du chômage et à la transmission des savoir-faire.

Créatrices de lien social, privilégiant par nature des productions locales, traçables et durables, les entreprises de proximité sont le cœur battant de l'économie réelle.

8 secteurs d'activité

L'économie de proximité regroupe 8 secteurs d'activité : l'artisanat du BTP ; l'artisanat de l'alimentation ; le commerce alimentaire de proximité et l'hôtellerie-restauration ; l'artisanat de la fabrication ; l'artisanat des

services ; les professions libérales du droit ; les professions libérales de la santé et enfin les professions libérales des techniques et du cadre de vie.

Plus de 3 millions d'entreprises de proximité, soit **les 2/3 des entreprises françaises**

6 millions d'actifs (chefs d'entreprise, conjoints, salariés, apprentis) travaillent dans une entreprise de proximité, soit 21% de la population active

La moitié des apprentis du pays sont formés dans une entreprise de proximité

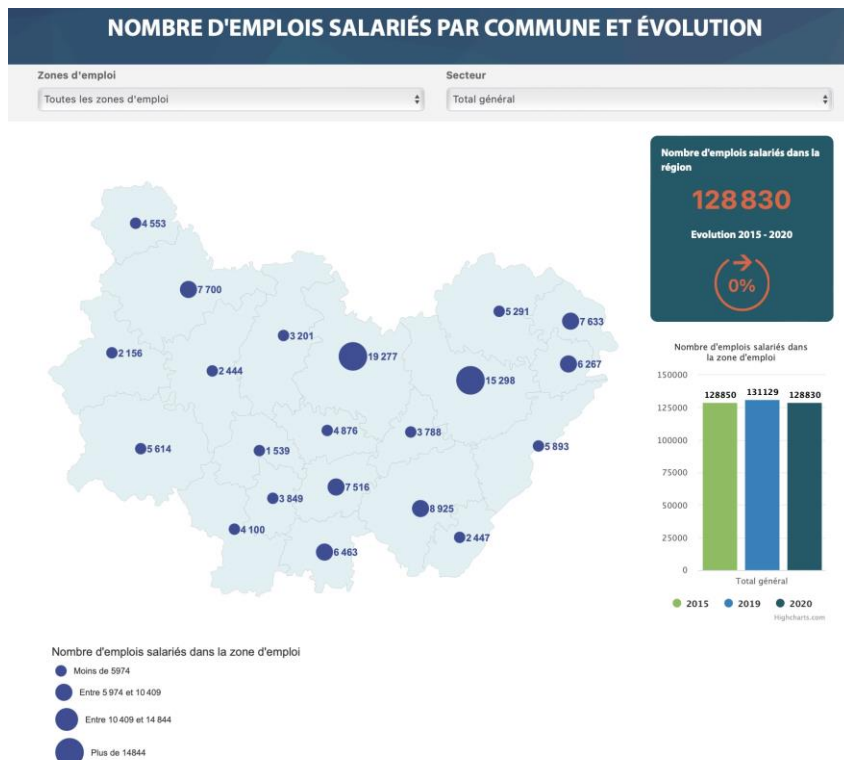
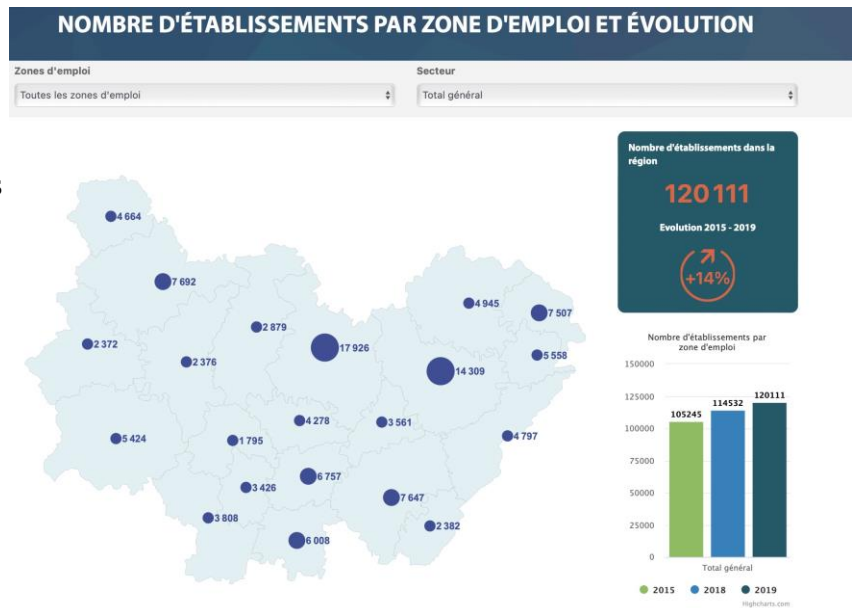
Un chef d'entreprise de proximité sur trois **est une femme**

400 métiers

L'Économie de Proximité en Bourgogne Franche-Comté

❖ Les secteurs de la proximité **représentent près 120 000 établissements** et **130 000 salariés**

❖ Ils représentent ainsi la **moitié des établissements** du tissu marchand de la région Bourgogne Franche-Comté



❖ **Un salarié sur 10** est employé dans les secteurs de proximité

❖ **Plus de 10 500 apprentis** sont formés annuellement, soit la moitié des apprentis formés en Région

Source : Tableau de bord de l'économie de proximité : <https://infographie.infometiers.org/projet/u2p-bfc>

Le « Printemps de la Proximité » en Bourgogne Franche-Comté

Programme de la matinée du 24 mai 2022

8h – Rencontre et visite de la **Boulangerie Pâtisserie**

Laurent BISSON, Maître Artisan

3 Rue Porte d'en Bas - 89240 CHEVANNES



10h – Rencontre et visite de **Julien Cordier, Ébéniste, Maître Artisan, Président de l'association des Métiers d'Art de l'Yonne**

6, chemin des Fossés – 89290 IRANCY

Ces deux rencontres seront l'occasion pour Nicolas Soret, Vice-Président de Région de participer à l'opération « **artisan d'un jour** » et ainsi de partager le quotidien d'un chef d'entreprise de proximité et les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés.

Contacts presse

Jean-Marc THIRION : 06 16 35 02 04 - u2pbfc@u2p-france.fr

David MARTIN : 06 82 32 23 26

L'U2P et ses composantes

L'U2P, partenaire social, fédère 120 organisations professionnelles nationales

L'U2P est issue du regroupement en 2016 de l'UPA (artisanat et commerce de proximité) et de l'UNAPL (professions libérales). Elle fédère aujourd'hui 4 membres (CAPEB, CGAD, CNAMS, UNAPL) et un membre associé (CNATP). Près de 120 organisations professionnelles lui sont ainsi affiliées. Son action est relayée partout en France à travers plus de 115 U2P de région et de département.

L'U2P promeut une **économie à taille humaine, créatrice de richesses et d'emplois, source de cohésion sociale, actrice du développement durable et de l'aménagement du territoire.**

Elle revendique ainsi un environnement économique, fiscal et social équitable qui encourage le développement des entreprises et de l'économie de proximité.

Pour ce faire, elle interpelle régulièrement le gouvernement et les pouvoirs publics locaux, nationaux et européens. Elle est par ailleurs régulièrement consultée sur tous les projets législatifs ou réglementaires qui intéressent les TPE-PME.

L'U2P participe activement au dialogue social national et européen, notamment dans le cadre des commissions paritaires régionales de l'artisanat (CPRIA), et des professions libérales (CPRPL).

Elle siège en outre dans les organismes paritaires et de sécurité sociale (CAF, URSSAF, CPAM)



Artisanat du bâtiment



Artisanat de l'alimentation et commerce alimentaire de proximité



Artisanat de la fabrication et des services



Professions libérales du droit, de la santé, techniques et du cadre de vie